

Dossier de presse

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté se dote d'une nouvelle agence économique

Pour accompagner le développement économique régional, la Région Bourgogne-Franche-Comté a décidé de rassembler les forces du territoire en créant une seule agence régionale de développement, « AER Bourgogne-Franche-Comté ».

Avec un budget annuel de 4,3 millions d'euros et d'une équipe d'une quarantaine de personnes, l'Agence Economique Régionale (AER) Bourgogne-Franche-Comté, a pour mission d'accompagner et de développer l'activité économique et l'emploi sur le territoire et également de promouvoir l'identité régionale. Cet outil au service de la stratégie économique et d'innovation de la région bénéficie aux entreprises et aux territoires.

Une naissance attendue par les acteurs économiques du territoire

La région a souhaité que les deux Agences économiques historiques, l'ARDIE dont les actions portaient sur l'ex-territoire de Bourgogne et l'ARD Franche-Comté, soient unifiées au sein d'une nouvelle agence dénommée « Agence Économique Régionale » (AER) Bourgogne-Franche-Comté.

Cette décision a été entérinée les 28 et 29 septembre, à la suite des Assemblées Générales Extraordinaires des deux anciennes agences régionales.

Le Conseil Régional a retenu pour la nouvelle agence le statut juridique de Société Publique Locale (SPL) de droit privé dont les seuls actionnaires sont les

collectivités territoriales détenant des actions. L'actionnaire majoritaire est le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) prennent également part à l'actionnariat.

Ce statut a déjà fait ses preuves au sein de l'ARD Franche-Comté. Il a en effet l'avantage de permettre les économies d'échelle et la maîtrise des coûts.

Les entreprises et les territoires seront bien entendu les partenaires clés de cette nouvelle entité.

contact presse

Les entreprises et les territoires, grands bénéficiaires des services proposés par l'AER

Le Schéma Régional de Développement, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) a confié à la nouvelle agence, les missions suivantes :

- Favoriser l'implantation d'activités économiques nouvelles ;
- Être le relais de la Région pour l'animation de l'écosystème régional du développement économique et de l'innovation ;
- Contribuer et valoriser le développement des filières structurées ou en émergence ;
- Assurer une veille, un suivi et un accompagnement individuel des entreprises à enjeux ;
- Assurer un service d'ingénierie économique territoriale destiné à répondre aux besoins des EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ;
- Mettre en place un pôle de développeurs en complémentarité avec les acteurs déjà présents sur les territoires ;
- Promouvoir la nouvelle identité régionale.

Ces missions seront mises en œuvre en lien avec le réseau des 150 acteurs du développement économique et de l'innovation (issus des chambres consulaires, de BPI, des agences locales, des agglomérations...) qui irrigue le territoire. Il s'agit en effet d'amplifier, de soutenir et de fédérer leurs actions à l'échelle régionale pour lancer une dynamique collective et partagée.

Gouvernance, pour un pilotage efficace

La Gouvernance de l'AER est composée d'un Conseil d'Administration dont la constitution est fixée à 15 sièges répartis entre l'ensemble des actionnaires de la société :

- dix sièges pour la Région Bourgogne-Franche-Comté
- 5 sièges pour les représentants de l'assemblée spéciale (assemblée représentant toutes les collectivités hors Conseil Régional)

Huit censeurs nommés pour 3 ans renouvelable assistent avec voix consultative aux séances du Conseil d'Administration. Ils font bénéficier la SPL de leur expertise et de leur expérience opérationnelle.

- dirigeants d'entreprises industrielles présentes en Bourgogne-Franche-Comté
- un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale
- un représentant de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat
- un représentant de la BPI désigné sur proposition de cette dernière
- un représentant de l'Université, de l'Enseignant Supérieur ou de la Recherche

contact presse

L'AER, le « bras armé » du développement économique de la Région

L'agence est organisée en 5 pôles :

○ Développement / Prospection par filière

- Visites d'entreprises, animation de l'éco-système,
- Prospection ciblée par secteur et par pays.
- Ingénierie de projets d'entreprises (implantation, extension, rachat-reprise, partenariat commercial et industriel)
- Ingénierie financière (appel d'offre, tour de table, ...)
- Foncier et Immobilier d'entreprises

○ Appui aux territoires

- Relais de proximité de la politique économique régionale par le biais de 6 chargés de mission présents sur tout le territoire. Cette mission se fait en parfaite articulation et complémentarité avec les EPCI, les agences locales, les chambres consulaires et l'Etat.
- Observatoire socio-économique régional
- Gestion et expertise foncière et immobilière

○ Innovation

- Accompagnement de projets innovants : prescription de la Presta' Inno sur critères d'éligibilité.

- Networking et animation du réseau des acteurs du développement économique et de l'innovation
- Expertise en Propriété intellectuelle et brevets (Convention avec la CCIR Bourgogne-Franche-Comté)
- Veilles technologiques collectives sur les thèmes de l'emballage et des matériaux bio-sourcés
- Labellisation CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche)

○ Promotion / Attractivité du territoire

- Promotion de l'identité régionale
- Promotion des atouts économiques par filières en France et à l'international
- Salons professionnels en tant qu'exposant ou visiteur
- Evénement
- Communication digitale

○ Ressources

- Gestion des Ressources humaines, administratives et financières
- Certification ISO 9001

contact presse

Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté



« La région doit agir au plus près des entreprises et des territoires qui portent les grands enjeux de développement économique et de création d'emplois. En plus de ses missions sur l'exogène ou l'innovation, l'Agence économique régionale sera

le bras armé de la Région pour faire avancer les projets les plus importants, attirer les entreprises, faire du lien entre les acteurs. Il y a de nombreuses potentialités en Bourgogne-Franche-Comté qui nécessitent une ingénierie supplémentaire et l'agence est faite pour cela, pour apporter du savoir-faire et de la compétence aux porteurs de projets complexes et prometteurs ».

Arnaud Marthey, Président de l'AER BFC



Arnaud Marthey est aujourd'hui Président de l'AER après avoir été Président préfigurateur de l'AER et Président de l'ARD FC pendant 2 ans.

Arnaud Marthey est également Maire de Baumeles-Dames depuis 2014 après

avoir assuré deux mandats en tant qu'adjoint aux sports et à la culture.

Il exerce également le mandat de Conseiller régional délégué aux nouvelles ruralités.

« Le changement d'échelle de l'Agence est porteur d'opportunités. La mise en synergies des compétences et du professionnalisme reconnus des deux équipes permettra de multiplier nos capacités pour soutenir le développement des entreprises, pour impulser la mise en réseau de nouvelles filières pour accompagner l'innovation. La stratégie régionale fixe le cap à tenir. Nous avons la volonté de consacrer nos énergies à la mise en œuvre d'actions efficaces pour développer l'économie régionale ».

Martine Abrahamse-Pleux, Directrice Générale de l'AER BFC



Martine Abrahamse-Pleux a été nommée Directrice Générale de l'AER et a pris ses fonctions le 23 août 2017.

Elle a quitté ses fonctions de Directrice générale de Dijon

Métropole Développement qu'elle exerçait depuis 2010 pour prendre la tête de l'agence de la Grande Région.

Forte de ses connaissances en matière de développement économique et de management, elle relève aujourd'hui cet important challenge pour lequel elle a déterminé une ambition essentielle : une agence utile, connue et reconnue au service des entreprises et du développement économique des territoires.

contact presse